

# Le Nord

ADMINISTRATION  
LILLE, 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE

CONDITIONS  
Par la poste, en France, 10 francs  
En France, 10 francs  
En Belgique, 10 francs  
En Suisse, 10 francs  
En Espagne, 10 francs  
En Italie, 10 francs  
En Grèce, 10 francs  
En Turquie, 10 francs  
En Indes, 10 francs  
En Chine, 10 francs  
En Japon, 10 francs  
En Australie, 10 francs  
En Nouvelle-Zélande, 10 francs  
En Afrique du Sud, 10 francs  
En Amérique du Nord, 10 francs

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

BUREAU D'ANNONCES  
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place), LILLE

TARIF DE PUBLICITE

Annuaire	100 francs
Journal	10 francs
Revue	10 francs
Album	10 francs
Illustration	10 francs
Carte postale	10 francs
Photographie	10 francs
Diagramme	10 francs
Tableau	10 francs
Plan	10 francs
Carte	10 francs
Diagramme	10 francs
Tableau	10 francs
Plan	10 francs
Carte	10 francs

Temps probable. — En France, le temps va rester généralement nuageux avec température voisine de la normale, quelques pluies sont probables.

## SEINAT

Fin de la séance du mercredi 17 juin

### LE BUDGET

M. CHERON dit : Pour obtenir les ressources indispensables, je suis prêt à voter l'impôt sur le revenu à titre d'impôt de superposition, mais il ne faut pas toucher à l'inviolabilité des foyers et au secret des affaires. Pas de déclaration contrôlée. (Très bien sur de nombreux bancs.)

L'impôt sur le revenu peut fournir 100 millions. L'impôt sur le capital une somme égale, mais cela ne fait pas un total de 200 millions. Il faut donc trouver un autre moyen de déficit comment abonder — en la différence ? Il faudra pour cela recourir à des impôts indirects, et il est de plus à craindre l'augmentation de la dette ou de la dette.

M. DEBIERRE. — Vous ne nous ferez pas voter de nouveaux impôts indirects.

M. CHERON. — Eh bien ! vous nous ne pouvez pas voter de nouveaux impôts indirects.

Pour éviter le retour dans l'avenir des embarras actuels, il est nécessaire que les dépenses permanentes soient couvertes par des ressources correspondantes. Il faut en finir avec le régime des engagements sur les exercices ultérieurs. Il est nécessaire d'établir des programmes pour savoir ce que l'on veut et où l'on va. Le contrôle administratif du ministre des finances doit être en outre renforcé. L'examen des comptes définitifs ne se fait pas devant le Parlement. Il a cependant une grande importance.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

ceux des radicaux unifiés et républicains socialistes qui ont formé le gros appoint de la majorité favorable au nouveau ministère.

Et il n'a pas dit un mot pour tâcher de purifier son vote en le dégageant de toute signification favorable à la partie sectaire des déclarations ministérielles.

Pour l'accomplissement de mon œuvre, avait dit M. Viviani je demande à la majorité républicaine « cette collaboration chaleureuse sans laquelle la confiance n'est pas un réconfort ».

Voilà la mine toute chaude, a répondu ce père à ce sectaire. Sois donc reconforté, grand extirpateur de la foi chrétienne, ennemi de mon Dieu et des Ames que j'ai promis d'éclairer, de défendre, et de sauver le jour de mon ordination sacerdotale.

N'avons-nous pas assumé la charge de défendre l'école laïque, a dit encore le ministre au cours de l'interpellation, pour rallier tous les sectaires. Nous nous avec vous à la bataille.

C'est cela, je marche avec vous, répondit par son vote le père député.

Et le voilà libéré, par une duplicité promise, à l'œuvre de déchristianisation que va poursuivre cette nouvelle équipe de mal-faiteurs capables de tout.

M. Lemire aura beau faire ensuite, s'il lui vient des remords. Il a donné solennellement sa signature à la déclaration ministérielle grosse des menaces les plus graves.

Devant ces aberrations qui sont de véritables trahisons, on ne s'étonne même plus : c'est la suite logique du « non serviam » initial.

Mais on s'épouvante du sort de ce vieillard qui finit orgueille et une ambition effrénée achèvement, par de telles votes, vers l'indélicatesse et de plus en plus proche de l'abîme.

Et dans cette octave de délices eucharistiques, à la veille de cette fête du Sacré-Cœur où le cœur-a-cœur de l'âme est si doux et si réconfortant pour le père, on se cogne avec une douloureuse angoisse à ce malheureux vertige des notes qui, à ces joies et à ces bienfaits ineffables, préfère les vaines satisfactions de misérables honneurs humains.

Demain, à ce père qui s'est exilé du sanctuaire par sa faute, Jésus fera, comme à chacun de nous, ce touchant appel : — Mon fils, donne-moi ton cœur.

Et lui ne pourra que répondre : — Je ne puis pas, Seigneur. Il est à Viviani.

Dix.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

M. LAFITTE reconnaît que notre système fiscal est incapable de faire face aux besoins actuels, le problème de l'emprunt se pose devant nous. Nous devons tenir compte des principes affirmés par la Chambre et consacrés aux dernières élections.

Dubois, et le « Paris Angelicus », de Franck.

Les témoins étaient, pour le marié : M. Fernand Bonnal, agent d'assurances, son cousin, et Henri Degruon, brasseur à Ronchin, son ami ; pour la mariée : MM. Georges Deleplanque, notaire, et Rémi Deleplanque, vice-consul de Perse, ses oncles.

En l'église du Sacré-Cœur, à ROUBAIX, a été célébré, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, le mariage de M. Rémy Van Welden, entrepreneur, fils des feus M. et Mme Van Welden-Leconte, avec Mlle Germaine D'Haze, fille de feu M. Jules D'Haze, négociant en matériel industriel, et de Mme née Broyart.

Les témoins étaient, pour le marié, M. Léon Van Welden et M. Van Welden-Fornaux, ses frères ; pour la mariée, Mlle Marie D'Haze, sa sœur, et M. Albert D'Haze, son frère.

La messe a été célébrée par M. le vicaire Delille, qui a reçu le consentement des jeunes époux et prononcé une délicate allocution.

Le Saint-Père avait daigné adresser sa bénédiction aux jeunes époux et à leurs familles.

On nous annonce les fiançailles de M. Frédéric Dewulf, de ST-POL-SUR-MER, avec Mlle Geneviève Claeysens, de LILLE.

## ÉCHOS

### LE CATHÉCHISME

#### A L'INSTRUCTION PUBLIQUE

On sait que certains instituteurs publics, un zèle excessif, ont interdit aux élèves d'introduire leur livre de catéchisme à l'école. Cette interdiction a donné lieu à un incident parlementaire qui s'est bien vite dissipé.

Au cours de la discussion, sur la « défense laïque », M. Lefebvre a cité le cas d'un instituteur de Valenciennes qui avait reproché à un instituteur en congé d'un catéchisme, lu en récréation par son enfant. A ce propos, M. G. Bonnetoux, député de la circonscription dans laquelle se trouve Valenciennes, pose au Ministre de l'Instruction publique la question suivante :

« Est-ce qu'il existe une circulaire interdisant à des enfants de lire, pendant les récréations, des livres, quels qu'ils soient, au moment où ils ne peuvent pas être considérés comme condamnables, et un instituteur, se il le droit de conférer un livre, dans ce cas ? »

A quoi le Ministre a répondu :

« Je ferai cette réponse à M. Bonnetoux : il n'est pas à ma connaissance qu'une circulaire interdise à un enfant la lecture du catéchisme (Journal Officiel du 24 décembre 1913, p. 4048).

### NOUVELLES MILITAIRES

Intendance. — L'ex-adjutant Blanchard, du 25 chasseurs à pied, a été nommé concierge titulaire de 3<sup>e</sup> classe des établissements d'intendance et affecté au magasin central d'habillement de Lille.

### LE TIMBRE INTERNATIONAL

#### A TROIS SOUS

L'affranchissement des lettres pour l'étranger va bientôt être réduit de 25 à 15 centimes, la nouvelle en a été annoncée officiellement ces jours derniers à Londres.

Le gouvernement français serait tout disposé à accepter l'abaissement du tarif postal international à 10 centimes ; ce sont, par ailleurs, les autorités britanniques et celles de plusieurs autres pays qui y sont opposées.

L'ancien tarif serait ratifié en décembre prochain au cours d'un Congrès auquel prendront part tous les pays de l'Union postale.

Il est probable qu'il sera mis en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1915.

### COLLECTION DE PAPIERS PEINTS

Le musée de la Malmaison vient de s'enrichir d'une collection de 200 pièces de papiers peints, originaux ou morceaux d'extruction, qui furent dessinés ou imprimés dans la période comprise entre 1793 et 1815.

L'auteur de ce don généreux est M. Ch. Follot, président de la chambre syndicale des fabricants de papiers peints, de Paris, qui possède la collection de papiers peints la plus riche et la plus rare du monde entier.

### SECRETAIRES ET EMPLOYES DE MAIRIE

L'assemblée générale des Secrétaires et Employés de mairie aura lieu à l'Hôtel de Ville de Coudekerque-Branches, le samedi 15 août prochain.

Cette date a été choisie pour permettre aux fonctionnaires communaux de profiter de deux journées de congé, ainsi que des billets d'excursion à prix réduits, délivrés par la Compagnie du chemin de fer du Nord, à l'occasion des fêtes des 15 et 16 août.

Ils pourront ainsi, le lendemain de l'assemblée générale, passer une journée agréable sur la plage de Malo-Bains.

L'assemblée générale sera suivie d'un banquet et d'une fête récréative organisée par les secrétaires et employés de mairie de l'arrondissement de Coudekerque, avec le concours de l'Administration municipale de Coudekerque-Branches.

### CONTRE LES OISEAUX PILLARDS

Dans une grosse pomme de terre, vous piquez à une extrémité deux plumes de dinde roms qui simuleront la tête, à l'autre, trois ou quatre, qui simuleront la queue, et sur les côtés d'autres plumes qui formeront les ailes, vous aurez ainsi un gros insecte, de suspendu à une perche tourne au moindre vent et semble prêt à s'abattre sur sa proie. C'est un épouvantail qui donne de bons résultats contre les oiseaux pillards.

### POUR CONSERVER

#### LES POMMES DE TERRE

Pour conserver les pommes de terre, il suffit d'étendre les tubercules au fond d'une coiffe sur une couche de sable bien sec, continuer par couches successives de sable et de tubercules et terminer par une couche épaisse de sable.

### CONTRE LES INSECTES

Contre les piqûres de guêpes ou d'abeilles, il suffit de frotter vigoureusement le point piqué avec une gousse d'ail.

Le procédé est simple, à la portée de tous, est d'une efficacité parfaite.

Pour éloigner les pucerons des rosiers, vous n'avez qu'à attacher sur chacun une branche ou quelques feuilles de tomates ; l'odeur en fait fuir les pucerons.

Un bouquet de pois de senteur, bien humecté de lait frais, empoisonnera dans l'appartement toutes les mouches — et elles seront nombreuses — qui viendront s'y poser. Voilà, certes, un moyen agréable et peu coûteux de remplacer le papier tue-mouches.

### POUR CONSERVER LES FRAISES

Pour conserver les fraises deux ou trois jours bien fraîches, il faut les étaler en couches minces sur une claie, un tamis, qu'on recouvre de feuilles de vigne et qu'on place dans la cave au-dessus d'un récipient contenant de l'eau froide.

### ENCORE LA DISCIPLINE

Nous ne nous laserons pas de le répéter : les catholiques sont faibles devant l'ennemi, faute de discipline. Chacun de nous prétend, à juste titre, être docile aux enseignements essentiels de la foi ; nous sommes soumis à notre saint Père le Pape, nous suivons nos évêques dans l'ordre spirituel ; nous acceptons à l'égard du ministère de nos prêtres, chargés du soin de nos âmes ; mais, en dehors de là, nous sommes féroces d'une prétention d'indépendance que rien ne justifie et dont les conséquences sont si graves.

Si du moins nous étions une